



*District Haute-Garonne de Football*  
**COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DE DISCIPLINE**



Réunion Plénière du lundi 08 janvier 2024

Procès-Verbal N° DIS.N°12 23/24

DECISION DE LA COMMISSION

**Affaire n°1 :**

**TOURNEFEUILLE AS 22 / J.E.T 22 du 19.11.2023 – U18 Niveau A – Poule C**

**Club de J.E.T**

1 match automatique + 4 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles  
Motif : acte de brutalité/joueur, au cours d'une action de jeu, blessure constatée par certificat médical

**Affaire n°2 :**

**CANTON ST.MARTORY ES / LAGARDELLE MIREMONT 2 du 03.12.2023 – SD4 – Poule B**

**Club de CANTON ST.MARTORY ES**

1 match automatique + 3 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles  
Motif : acte de brutalité/joueur, pendant la rencontre, sur action de jeu

1 match automatique  
Motif : récidive d'avertissement

1 match de suspension ferme à compter du 15.01.2024  
Motif : récidive d'avertissement

**Club de LAGARDELLE MIREMONT**

1 match automatique + 3 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles  
Motif : acte de brutalité/joueur, pendant la rencontre, sur action de jeu  
Art 13.1 des règlements généraux – Amende ..... 120 €  
Frais de dossier – Amende ..... 45 €

Désignation d'un délégué au match retour, à la charge des deux clubs,  
demande transmise à la commission compétente.

**Affaire n°3 :**

**J.E.T. 21 / ASPTT GRAND TOULOUSE 21 du 17.12.2023 – U16 Niveau A – Poule B**

**Club de l'ASPTT GRAND TOULOUSE**

7 mois ferme de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 21.12.2023,  
Motif : Comportement intimidant/officiel. Refus de quitter le terrain, responsable de l'arrêt du match

Rappel à l'ordre

Match perdu par pénalité à l'équipe  
Motif : pour avoir quitté le terrain

**Affaire n°4 :**

**TOAC 2 / ASPTT GRAND TOULOUSE du 10.12.2023 – SD4 – Poule E**

Match à rejouer à une date fixée par la Commission compétente. Dossier transmis.

Désignation d'un délégué par la Commission compétente. Dossier transmis.